



Faculté de Droit  
et de Science politique  
Université de Montpellier  
Service de la scolarité

## DEMANDE DE TRAVAUX DIRIGES PAR CORRESPONDANCE Année universitaire 2024-2025

Arrêté du 22 janvier 2014 - Article 12  
Point 1-4 du Règlement des études Licences

**☒ Date limite de dépôt de la demande auprès du service de la Scolarité Licences avant le : Lundi 03 février 2025**

**NOM :** ..... **Prénom :** ..... **N° étudiant :** 2.....

Né(e) le ..... à .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... E-mail : .....

**Inscrit (e) en :** **Droit**  **Science politique**  **Bi-Licence Eco/SP**   
 Licence 1<sup>ère</sup> année  Licence 2<sup>ème</sup> année   
 Licence 3<sup>ème</sup> année   $\Rightarrow$  Droit public  Droit privé

**Je demande à bénéficier des travaux dirigés par correspondance, car je suis :**

Militaire  Chargé de famille

Double cursus

Ce statut m'accordera une dispense d'assiduité aux travaux dirigés qui seront remplacés par des devoirs écrits par correspondance :

- 2 devoirs par semestre et par matière
- 1 examen partiel lorsque celui-ci est organisé dans la matière concernée.

Les notes obtenues vaudront pour note de contrôle continu.

Les convocations aux examens auront lieu au minimum une semaine avant le début des examens.

**Je demande à bénéficier des travaux dirigés pour (1) :**

Le 2<sup>ème</sup> semestre

**Je souhaite que l'on m'envoie les sujets de TD par correspondance pour les matières suivantes :**

**ATTENTION : L'UE informatique ne fait pas l'objet de TD par correspondance.**

TD du 1 <sup>er</sup> semestre	TD du 2 <sup>ème</sup> semestre
..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....

(1) Joindre **obligatoirement** les justificatifs demandés au verso.

A Montpellier, le     /     /202\_

Signature

### Avis de la commission :

Favorable  Défavorable, motif : .....

Date : .....

Le Président de la commission : .....

.....

## ETUDIANT(E)S BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires de cette disposition sont des étudiant(e)s de l'Université de Montpellier, inscrit(e)s en **formation initiale à un diplôme national** et relevant au moins de l'une des situations suivantes :

Situation		Pièces justificatives à joindre obligatoirement à votre demande
<input type="checkbox"/>	Militaire	- Un certificat de position militaire.
<input type="checkbox"/>	Chargé de famille : un ou plusieurs enfants à charge de moins de 12 ans ou considéré(e) comme soutien de famille	- Une copie du livret de famille.
<input type="checkbox"/>	Double cursus inscrit à <u>2 diplômes nationaux</u> distincts. L'aménagement portera seulement sur l'inscription principale à l'UM.  Cette demande n'est pas possible pour les étudiants inscrits en DU.	- Photocopie de la carte d'étudiant.

**Demande à déposer au service Scolarité Licences, accompagnée des pièces justificatives demandées avant le : Lundi 03 février 2025**

- **Tout dossier incomplet ne sera pas examiné** -